

RESEAU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC DES PAYS DE LA LOIRE

EDITO

Depuis la loi de 2005 relative au développement des territoires ruraux, les établissements d'enseignement agricole sont invités à renforcer leurs liens à leur territoire.

Le territoire rural est aujourd'hui un espace multidimensionnel, porteur d'enjeux identitaires, économiques, environnementaux et sociaux, confronté aux logiques de compétitivité et d'équilibre, ouvert au monde urbain et placé au cœur des problématiques de la durabilité.

Etre acteur du territoire ne se décrète pas.

Les établissements publics montrent et démontrent au quotidien leur implication à travers leurs actions : projets culturels, ingénierie de formation territoriale, éducation citoyenne, développement durable, agriculture périurbaine, démarche locale d'AGENDA 21.

L'avenir de nos établissements se noue plus que jamais avec leur implication dans le développement local.

Durablement vôtre.

Pascalie POTTIER, chef service
DRAF-SRFD Pays de la Loire

LES RESULTATS DE L'AUDIT DES EXPLOITATIONS DES ETABLISSEMENTS AGRICOLES

Missionné par le Conseil Régional, le cabinet MAÏEUTIKA, après enquêtes sur les exploitations et ateliers technologiques des établissements agricoles des Pays de la Loire, a rendu ses conclusions courant février. En dehors des constats aux niveaux macro, méso et micro que l'on ne peut détailler ici, on peut retenir plusieurs axes de travail qui ont été préconisés :

- une stratégie de choix des productions dans les exploitations concertée au niveau régional ;

- une innovation pédagogique et territoriale à développer autour des exploitations (vitrine pour le Conseil régional) ;
- le développement durable à décliner ;
- des outils de pilotage communs à toutes les exploitations à mettre en place.

Le Conseil Régional a alors réaffirmé son attachement aux exploitations des Lycées agricoles et que cet audit ouvrait « des perspectives plus fortes dans la façon de travailler ensemble dans l'avenir ».

Christian PELTIER,
*animateur réseau agriculture
et développement durable*

→ agriculture

→ AGRICULTURE

→ RESEAU
DEVELOPPEMENT
DURABLE

→ CULTURE

→ EDUCATION A
L'ENVIRONNEMENT

→ ETABLISSEMENTS

→ ETABLISSEMENTS
ET TERRITOIRES

→ PARTENAIRES

→ AGENDA

COURS SUPERIEUR D'ALIMENTATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Six enseignants de différents champs disciplinaires suivent depuis février 2005, et pour 3 ans, le cours supérieur sur l'alimentation et la nutrition humaine afin d'introduire le fait alimentaire comme élément de culture et d'identité commune aux différents niveaux, secteurs et dispositifs de la formation agricole au sein d'une nouvelle préoccupation sociétale portant sur la sécurité et la qualité de l'alimentation

Une première réunion en janvier 2007 a permis de faire le point sur l'état

d'avancement de la formation et sur le réinvestissement pédagogique – déjà plus qu'amorcé – en cours, tant au niveau individuel qu'en séquence pluridisciplinaire, notamment en lien avec des problématiques liées au développement durable et aux territoires.

Au-delà des difficultés rencontrées dans la réappropriation pédagogique des cours et dans le réinvestissement dans des séquences pluridisciplinaires possibles au niveau BAC et BTS (BAC STAV notamment, projets et modules en BTS, MIL,...) le groupe s'est déclaré prêt, sous conditions de moyens en temps, d'explorer des

pistes de valorisation pédagogique, dont :

- projet alimentaire global lié au fonctionnement des cantines scolaires ;
- liens entre territoire, produit alimentaire et fait alimentaire ;
- entrée pour articuler des relations entre « sciences dures » et « sciences humaines ».

Un canevas de projet précisant le cadre institutionnel, les objectifs et les partenaires à explorer est la prochaine étape arrêtée par ce groupe de travail.

Jean-Luc SCHAFER,
*délégué formation continue
et chargé de mission
développement,
DRAF-SRFD Pays de la Loire*

→ réseau développement durable



AQUACULTURE ET CINEMA : UN FILM SUR DES HLM A POISSONS !

Les élèves de terminale Bac Pro aquaculture du Lycée professionnel Olivier Guichard de Guérande ont réalisé en 2005, dans le cadre des cours d'éducation socioculturelle, un reportage sur les récifs artificiels du Croisic.

→ culture

Le but de ces structures immergées est de protéger la ressource halieutique et de susciter son développement en lui proposant un nouvel habitat. Les récifs artificiels sont utilisés depuis des siècles par les Japonais.

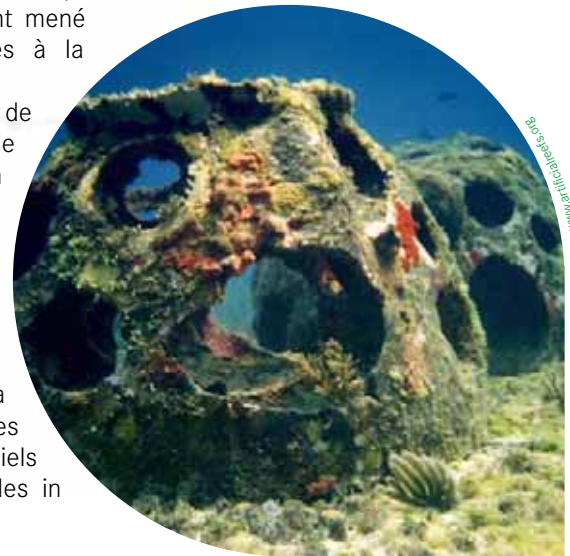
Pour rendre compte de cette action locale innovante en matière de développement durable, les élèves ont mené toutes les étapes nécessaires à la réalisation d'un film :

écriture d'un scénario, prise de contact, documentation sur le sujet, repérages, préparation des entretiens, prise en main du matériel, tournage, montage, promotion du reportage.

Ils ont notamment interviewé des responsables du Comité régional des pêches des Pays de la Loire, et ils ont utilisé des images sous-marines des récifs artificiels réalisées par le bureau d'études in Vivo.

Leur reportage d'une durée de 4 minutes a obtenu deux premiers prix : celui du concours Pop Reporters organisé par la Banque Populaire et celui de la PEEP.

Florence SAFFROY,
enseignante en éducation
socioculturelle, LPA Guérande



Copyright Todd R. Barber and the Reef Ball Foundation, Inc.

LA FIN DES 1000 DEFIS ET LE PROGRAMME D'ACTION EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

On le craignait et bien ça y est, les 1000 défis c'est fini ! Mais est-ce si grave pour autant ?

Cette opération interministérielle, lancée en 1993, avait en effet connu un certain succès. En Pays de la Loire c'était environ une grosse cinquantaine de projets par an, dont 5 à 10 pour l'enseignement agricole public. Reconnaissance d'estime, plus que véritable sésame, les 1000 défis hésitaient entre dispositif de labellisation de l'excellence et encouragement aux débutants. On passera aussi rapidement sur les disparités régionales dans l'application de cette opération natio-

nale, et sur l'absence de véritable renouvellement des porteurs de projets.

Dans le contexte d'une généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD), et alors que les partenaires régionaux de la convention cadre évoluaient, progressivement, vers un niveau d'exigence de plus en plus décalé par rapport aux dossiers présentés, il apparaissait inéluctable de revoir cette opération. Après une tentative de réforme en douceur, il a été jugé plus sage, en cette année d'élections, d'arrêter purement et simplement ce dispositif.

Mais la question se pose aujourd'hui de l'accompagnement, y compris financier, de nos opérations. Comment faire pour obtenir une reconnaissance institutionnelle de nos projets en EEDD ?

Pour nous le dispositif du programme régional d'animation et de développement des territoires (cf. p4) est devenu essentiel. Mais au-delà, et à terme, c'est aussi à travers la cellule technique de la convention cadre (ex-jury 1000 défis) que l'on pourra travailler à cette reconnaissance. Il a en effet été décidé de



mettre en place un dispositif d'accompagnement des projets ambitieux en EEDD. Nous pouvons donc, dans ce cadre, nous faire le relais auprès des partenaires de la convention de vos projets. Plus de dossier type, pas encore de labellisation formelle mais la volonté d'accompagner quelques projets de portée significative : approches globales et partenariales sur les territoires et dans les structures, implication des apprenants ...

Nul doute donc que vous serez nombreux à nous solliciter, et je suis dès à présent à votre écoute pour vous aider dans cette démarche ...

Thierry Enfrin,
animateur EEDD Pays de la Loire



→ éducation à l'environnement

L'ORGANISATION DE LA CONDUITE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU LYCEE NATURE

2007 sera une année charnière pour le projet de développement durable du Lycée Nature. En effet, le pilotage de ce projet a été totalement remanié.

Auparavant, le système de gouvernance et de pilotage du projet de développement durable était hiérarchisé à 3 niveaux :

- au premier niveau, des commissions proposant et réalisant des actions ;
- au-dessus, un comité de pilotage composé de l'animateur développement durable du Lycée et des personnes



responsables des commissions. Ce comité se chargeait de la cohérence du projet ;

- enfin, un conseil développement durable composé de la direction du Lycée et de membres élus constituait le troisième niveau. Ce conseil avait uniquement un rôle décisionnel.

Ce système de gouvernance à 3 niveaux apparaissait lourd car le comité de pilotage et le conseil ne se réunissaient que très rarement.

Aussi, depuis septembre 2006, une réflexion a été menée pour proposer un nouveau système de pilotage. Après concertation et échanges, un système à 2 niveaux a été validé :

- au premier niveau, les commissions ont été maintenues. Il existe actuellement 3 commissions : « Eau et Energie », « Déchets » et « Paysage ». A l'avenir, d'autres verront le jour.

- au second niveau, un comité de pilotage à géométrie variable assure la globalité et la cohérence du projet de développement durable, décide des

actions à réaliser, apporte un soutien aux porteurs de projets et donne des moyens financiers.

Le comité de pilotage est composé de la direction (7 personnes dont la gestionnaire) qui dispose du droit ultime de décision, des responsables de commissions, de l'animateur du projet développement durable, des porteurs de projet, de 4 apprenants et des personnes intéressées. En fait, le comité est ouvert à tous, la présence des apprenants est d'ailleurs un signe fort de la volonté d'impliquer tout le monde et de laisser cours à l'initiative personnelle et collective.

Ce comité se réunit tous les 2 mois. Souhaitons lui bon vent et qu'il mène efficacement le projet de développement durable de l'EPL de façon à éduquer et sensibiliser nos apprenants aux gestes éco-citoyens.

David LESERVOISIER,
animateur/coordonnateur projet DD,
EPL Nature La Roche-sur-Yon



LE PROJET SAULAIE AU LYCEE DU FRESNE

Ouf ! Après trois années de démarches, l'EPL horticole d'Angers Le Fresne vient d'obtenir un financement pour l'aménagement de sa « saulaie phytoépuration ». Le Conseil Régional des Pays de Loire a en effet retenu la candidature d'Angers le Fresne dans le cadre des financements de « Projets à caractère exceptionnel et innovant ». Ainsi, la Région financera le chantier à hauteur de 50% sur trois ans (coût total de l'opération : 27 000 €).

Mais au fait, qu'est-ce la « saulaie phytoépuration du Fresne » ? C'est avant tout un projet environnemental, qui

visait à protéger les prairies inondables des Basses Vallées Angevines. Celles-ci reçoivent en effet chaque année 15 000 m³ d'eau qui ruissellent directement de la pépinière hors sol du Fresne vers la Maine, soit une grande quantité d'eau horticole chargée en fertilisants (fertirrigation), mais aussi en pesticides. L'idée est donc de phytoépurer ces eaux avant qu'elles ne contaminent les prairies inondables. Pour ce faire, Le Fresne a choisi d'innover, en utilisant plusieurs essences de saules en conduite extensive. Parallèlement, les élèves de BTS aménagement du paysage du lycée ont planché sur un schéma global d'aménagement de la future saulaie. La parcelle proposera ainsi plusieurs espaces, dont une zone de phytoépuration, un salicetum, une oseraie, un belvédère et une plateforme de land-art.



Début avril 2007, une entreprise privée de travaux publics a terrassé la future saulaie. Les premières plantations sont prévues pour l'automne 2007, avec une participation des élèves de la section travaux paysagers (BEPA et Bac Pro, lycée et CFPPA). Etant donnée la croissance rapide des saules, on peut espérer un début d'opérationnalité du système pour l'été 2008 (période de pointe pour l'irrigation). D'ici là, Angers Le Fresne souhaite mettre en place un partenariat avec des unités de recherche de l'INRA ou du CEMAGREF, afin de valider (ou d'invalider) l'efficacité de la phytoépuration. Affaire à suivre...

Eléna LEMERCIER, *ingénieur chargée de projet, EPL Angers Le Fresne*



DEVELOPPEMENT DURABLE ET AGRICULTURE : LA REGION DONNE UNE ORIENTATION

Suite aux Assises régionales et au Manifeste régional 2005-2015, le Conseil régional des Pays de la Loire a engagé une réflexion sur le développement durable de l'agriculture. Au printemps 2006, un groupe de travail est mis en place avec comme objectif de travailler sur un programme d'actions lisibles, sur un état d'esprit pour



accompagner le mouvement dans la recherche, l'éducation et la formation professionnelle. Les résultats ont été communiqués début février.

Deux entrées ont été retenues par la Région :

- Sensibiliser et former sur le développement durable.

La sensibilisation doit avoir lieu dans les centres de formation (cf. l'audit des exploitations des EPL), par l'offre de formation territoriale (stage de préparation à l'installation 2007-08).

Le groupe technique de travail instauré doit maintenir, la dynamique de réflexion dans les filières, certaines actions. Il doit également établir un cahier des charges pour des fermes ouvertes développement durable.

- Accompagner les changements par des outils collectifs.

Il s'agit d'être davantage présent en terme d'orientation de la

recherche expérimentale (un séminaire envisagé pour 2007), de mettre en place un réseau de fermes ouvertes développement durable (en s'appuyant sur les réseaux du groupe technique) dont le cahier des charges est attendu pour 2008.

Un appui aux démarches collectives (réduction des produits phytosanitaires, recyclage des déchets, énergie, développement AB, développement des systèmes fourragers herbagers, signes qualité) est envisagé par conventionnement avec les partenaires.

Ces orientations montrent que les démarches globales et actions concrètes de développement durable de l'enseignement agricole public - depuis les programmes nationaux agriculture durable et développement durable 1994-2006 notamment - ont été un investissement qui permet aujourd'hui de participer au projet agricole territorial.

Christian PELTIER,
animateur réseau agriculture
et développement durable

→ établissements et territoires



LE PRADT EN ACTIONS

Le programme régional d'animation et de développement des territoires (PRADT) vient en appui de la mission d'animation des établissements agricoles publics de la région ; mission renforcée par le législateur en 2005 avec l'adoption de la loi relative au développement des territoires ruraux. Il s'inscrit également dans les objectifs du projet régional de l'enseignement agricole (PREA) adopté en 2004 et bénéficie à ce titre de l'appui du Conseil régional qui le dote de 50 000 € par an.

→ partenaires

Répondre aux besoins des territoires et faire du territoire un support pédagogique, telles sont les deux finalités indissociables de ce programme. Pour l'année scolaire 2005-2006 c'est un ensemble d'une trentaine d'actions qui ont été retenues par la DRAF-SRFD en lien avec les animateurs de réseaux qui structurent la politique régionale d'animation de l'enseignement agricole public. Les actions portent sur l'éducation à l'environnement, le développement durable, l'action culturelle, l'animation sportive, l'égalité des chances, etc. La diversité des thématiques reflète également la diversité des partenariats avec les territoires qu'ils soient ruraux ou périurbains.

Avec l'apprentissage grandeur nature de la conduite de projet et de la prise de responsabilité c'est bien une forme concrète d'éducation à la solidarité et à la citoyenneté qui est proposée à nos élèves.

En savoir plus

Pour rendre compte et mettre en perspectives ces différents projets, un DVD réalisé par le CRIPT Sylvestre présente 9 actions et croise les témoignages des animateurs de réseau, d'un

chef d'établissement et du chef de service formation et développement de la DRAF. Ce DVD est disponible dans les établissements et auprès des animateurs de réseaux....

Toutes les séquences de ce DVD sont également accessibles sur le site Internet de l'enseignement agricole public des Pays de la Loire :

www.sillage.educagri.fr

Jean-Marie FOUILLEUL,
Chargé de la formation scolaire
DRAF-SRFD Pays de la Loire

AGENDA

25 avril - rencontres
régionales du réseau Art'ur,
Lycée La Germinière Le Mans

26 avril - colloque « Alimentation et
Territoires », lycée La Germinière Le
Mans 14.00-18.00 (animation Denis
Cheissoux, France Inter)

11-15 juin - semaine développement
durable au lycée agricole de Laval à
partir des travaux des élèves de
seconde GT

